



PROGRAMME DES VISITES GUIDÉES - FORMULAIRE EN LIGNE

L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Assemblée législative du Manitoba Programme des visites guidées 9A-450 Broadway Winnipeg, MB R3C 0V8 Courriel: tour_reservation@leg.gov.mb.ca Téléphone : (204) 945-5813 Télécopieur : (204) 948-3278	Enseignant(e)/ Personne responsable:	
	École/Organisation:	
	Courriel:	
	Téléphone :	
	Adresse :	
	Directives : S'il vous plaît remplir ce formulaire et l'envoyer par courriel aux coordonnées ci-dessus.	

S'il vous plaît indiquer les dates possibles pour une visite guidée, par ordre de préférence :

Ordre	Date	Heure
1.		
2.		
3.		

Nous tenterons de répondre à votre premier choix.

J'aimerais que la visite soit présentée en :	
anglais <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/>	
J'aimerais que notre groupe rencontre notre député, s'il est disponible.	
oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
J'aimerais participer à une séance du gouvernement, si possible.	
oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
Les détails de notre groupe sont les suivants :	
Nombre de participants :	
Âge/niveau :	
Nombre d'adultes accompagnant le groupe :	
Besoins spéciaux (p. ex. ascenseur, etc.) :	
Nous sommes intéressés à combiner la programmation de la tournée avec la programmation de Salle de classe à l'Assemblée législative :	
oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
Nous avons l'intention de dîner sur le terrain (si le temps le permet) ou, si nous combinons la programmation de la visite et de la salle de classe, dans le rond de l'étoile noire :	
oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
Signature:	
Commentaires ou questions :	

Quand nous recevons votre demande, nous allons communiquer avec vous environ deux semaines à l'avance pour confirmer les détails de votre visite guidée. Il est très important de revoir l'information afin de vous familiariser avec les politiques et les procédures concernant les visites guidées.



PROGRAMME DES VISITES GUIDÉES - FORMULAIRE EN LIGNE

L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Quand nous recevons votre demande, nous allons communiquer avec vous environ deux semaines à l'avance pour confirmer les détails de votre visite guidée. Il est très important de revoir l'information afin de vous familiariser avec les politiques et les procédures concernant les visites guidées.